Sillage

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

SOLIDARITÉ
LES ENGAGEMENTS DE CAEN LA MER

DOSSIER P.11 à 14

DANS CE NUMÉRO

VIE DE L'AGGLOMÉRATION P.4
L'agglomération s'agrandit

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.8
Les entreprises ont leur espace de coworking

CULTURE P.20
Les cinémas de Caen la mer font un carton !

PORTRAIT P.24
Marie-Christine Galinou, agitée du social

n°34 / mars-avril-mai 2012

Caenlamer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
FOURNISSEUR OFFICIEL D'AVENIR

Depuis 1992, l'Espace Jean Vilar à Ifs s'est imposé dans le paysage culturel de l'agglomération caennaise. Sa programmation, privilégiant le théâtre, notamment de marionnettes et d'objets, le cirque et la danse contemporaine, attire chaque saison près de 11 000 spectateurs. Visite en coulisses de cet équipement soutenu par Caen la mer.

DANS LES COULISSES DE JEAN VILAR

UNE SALLE MODULABLE

La salle s'adapte. Son aménagement permet en effet de proposer 4 configurations possibles en fonction du spectacle. Les gradins amovibles se rangent sous la mezzanine et même dans le sol ! Jean Vilar peut recevoir 430 spectateurs assis ou seulement 10, si nécessaire. La salle peut donc accueillir du cirque ou des spectacles plus intimistes de marionnettes, par exemple.

80 LEVERS DE RIDEAU

Chaque saison, les spectacles proposés par Jean Vilar rassemblent environ 11 000 spectateurs. Des représentations sur le temps scolaire sont organisées pour les enfants des écoles maternelles et primaires de l'agglomération. Des élèves de l'atelier théâtre de la ville de Saint-Contest, viennent régulièrement. L'équipe accueille une trentaine de spectacles, (ici, la Compagnie Succursale 101), ce qui représente environ 80 représentations ou levers de rideau, dans le jargon.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE !

Dès la fin d'un spectacle, l'équipe technique de Jean Vilar démonte tous les éléments du plateau. Elle réaménage également la salle (démontage et remontage des fauteuils). Puis, selon la fiche technique envoyée quelques jours avant par la prochaine troupe, elle va préparer la scène. Elle commence par l'installation d'une moquette au sol et du pendrillonage en velours noir de la scène. Ensuite, les techniciens vont « monter » les structures, l'éclairage et le son... Le spectacle peut commencer.

POUR EN SAVOIR PLUS

Espace Jean Vilar - Square de Niederwerrn
14123 Ifs Plaine - Tél. : 02 31 82 72 72
Réservations : 02 31 82 69 69
contact@espace-jean-vilar.com

Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville-Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

QR Codes : mode d'emploi

Ci-contre, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page Web. Il existe plusieurs types de codes. Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites.
Par exemple, Mobiletag sur Iphone.
Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatiquement déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page Web visée. Bonne lecture. ■

CAEN LA MER, UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE

Depuis l'adoption de son projet d'agglomération, Caen la mer s'est mise en ordre de marche pour définir, puis rendre concrètes, ses politiques d'accompagnement et de soutien dans des domaines aussi prioritaires que le logement ou l'emploi. C'est tout le sens du dossier présenté dans ce nouveau numéro de Sillage. Développement de l'économie sociale et solidaire, soutien à l'intégration professionnelle, accueil des gens du voyage, solidarité territoriale, autant de sujets qui font de l'esprit communautaire une réalité concrète. Dernière initiative en date, le lancement officiel, depuis le 2 mars dernier, des aides financières de Caen la mer pour l'accession sociale à la propriété. Une nouvelle action, envisagée dans le Programme Local de l'Habitat et portée par les divers acteurs de l'immobilier dans l'agglomération, qui devrait offrir aux ménages les plus modestes la possibilité d'acquérir leur premier logement principal.

Les politiques de solidarité de Caen la mer se manifesteront également à l'été 2013 par l'inauguration du nouveau Cap Horn, asile de nuit pour les personnes sans domicile fixe, dans le quartier de la Demi-Lune, à Caen. Ce nouveau bâtiment, présenté en page 18 de votre magazine, offrira aux personnes hébergées des conditions d'accueil plus adaptées à leurs besoins. Si cette action hébergement d'urgence menée par Caen la mer depuis 2003 n'est pas la plus connue, ce n'est pas la moins importante pour autant. C'est même une de celles qui permettent d'estimer à sa juste valeur l'engagement humain de votre communauté d'agglomération.

Engagement qui sera également présent au moment où il conviendra de nous unir avec six nouvelles communes. Faisons en sorte de nous rassembler autour d'un projet fédérateur et ambitieux, porteur d'une plus grande solidarité entre nos territoires et leurs populations.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Photo de une : Caen la mer a mis à disposition de l'entreprise d'insertion professionnelle, R'Pur, 9 000 m² de locaux sur le site de Norlanda 2.

Sillage

Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer n°34

8, rue du Colonel Rémy • BP 26182 • 14061 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail :** caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication :** Philippe Duron / **Codirecteur de la publication :** Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef :** Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef :** Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page :** aprim-caen.fr / **Photo de une :** aprim / **Impression :** Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage :** 113 000 exemplaires.

DE 29 À 35 COMMUNES : CAEN LA MER S'AGRANDIT

INTERCOMMUNALITE - *La nouvelle carte intercommunale élargit le périmètre de Caen la mer. Au 1er janvier 2013, six nouvelles communes rejoindront la communauté d'agglomération.*

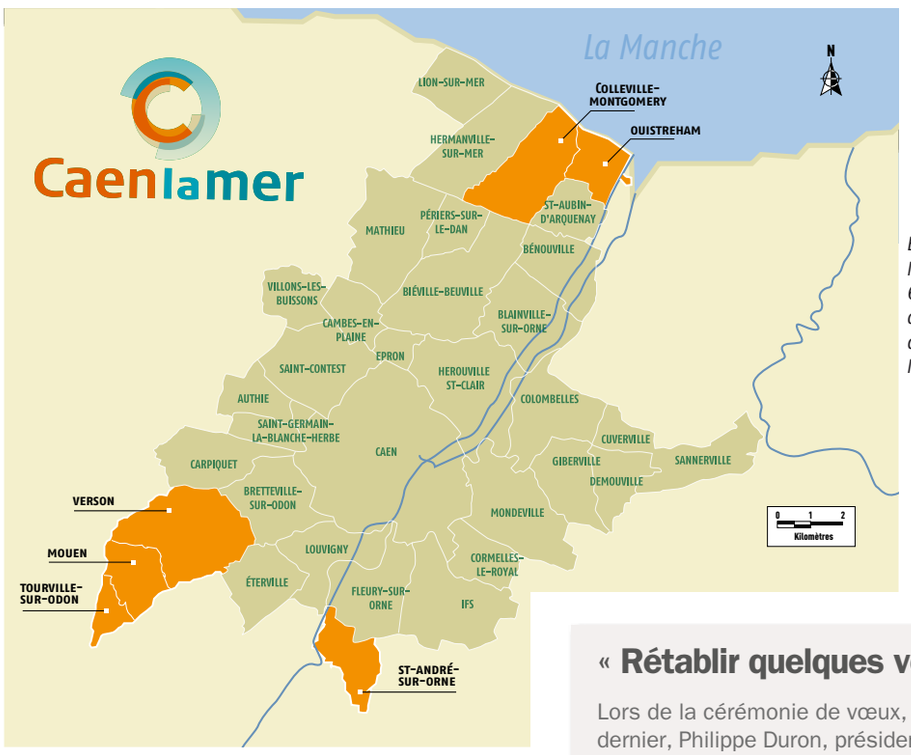

En orange sur la carte, les 6 nouvelles communes qui entreront dans Caen la mer le 1er janvier 2013.

La mise en œuvre du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), adopté par 43 voix favorables le 16 décembre 2011 [1] et publié par arrêté préfectoral le 23 décembre 2011, a des conséquences directes pour Caen la mer. La communauté d'agglomération va passer de 29 à 35 communes. Ainsi en a décidé le préfet, par arrêté du 12 janvier 2012. Le nouveau périmètre est ainsi issu de la fusion de la communauté d'agglomération Caen la mer et de la communauté de communes des Rives de l'Odon (Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon) et du rattachement des communes de Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint-André-sur-Orne.

L'arrêté a ensuite été notifié aux communes concernées pour accord. Elles ont trois mois (jusqu'au 13 avril 2012) pour émettre leur avis. Il a aussi été notifié pour avis aux communautés de communes et/ou d'agglomération concernées qui disposent du même délai pour émettre leur avis [2]. Après tous ces délais, le nouveau périmètre deviendra effectif au 1er janvier 2013 et regroupera alors 35 communes pour atteindre une population de 243 000 habitants.

[1] La Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est réunie le 16 décembre 2011. A l'issue de la discussion, elle a adopté le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) amendé par 43 voix favorables, 1 voix défavorable et 2 abstentions.

[2] L'accord doit être exprimé par la moitié au moins des communes représentant la moitié au moins de la population totale, cette majorité devant comprendre la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins un tiers de la population totale.

« Rétablir quelques vérités »

Lors de la cérémonie de vœux, le 26 janvier dernier, Philippe Duron, président de Caen la mer, est revenu sur l'extension du périmètre de l'agglomération : « Contrairement à ce que j'ai pu entendre, Caen la mer n'a pas de visée hégémonique. Il nous semble important de rappeler certains principes, voire de rétablir quelques vérités. Caen la mer est portée par des hommes et des femmes soucieux de l'intérêt général, du respect de la démocratie et du débat politique, de la qualité du service offert à nos concitoyens, et ceci dans un souci permanent de bonne maîtrise des deniers publics. (…) Rejoindre Caen la mer ne doit pas être vécu comme une sanction. C'est au contraire une réelle opportunité, une chance, de développer les services à la population. (…) Financièrement, le mécanisme de l'attribution de compensation garantit un produit constant à la commune quelle que soit l'évolution du tissu économique de son territoire. (…) Enfin, aucune des 29 communes de Caen la mer n'envisage un seul instant de quitter la communauté d'agglomération et de renoncer à l'ensemble de ses services. Qu'elle compte 110 000 ou 500 habitants, chaque commune a su y trouver sa place et donc son intérêt. »

RETROUVER LE DISCOURS DE PHILIPPE DURON SUR LE SITE : WWW.CAENLAMER.FR

Les dates des élections présidentielles et législatives

L'élection présidentielle (désormais tous les cinq ans) approche, tout comme les élections législatives. Voici les dates :
· élections présidentielles : les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 ;
· élections législatives : les dimanches 10 et 17 juin 2012.
Pour le vote par procuration, le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que son mandant (article R 72 du Code électoral). Chaque mandataire ne peut disposer de plus de 2 procurations dont une seule établie en France. Enfin, la validation d'une procuration est, en principe, limitée à un seul scrutin mais peut toutefois être établie pour une durée maximale d'un an à compter de sa date d'établissement.

Population : demain, 243 000 habitants

Les chiffres du recensement 2009 ont été publiés en fin d'année 2011. La population totale (*) de Caen la mer (29 communes) est de 222 301 habitants. Au 1er janvier 2013, la communauté d'agglomération comptera six nouvelles communes : Colleville-Montgomery, Mouen, Ouistreham, Saint-André-sur-Orne, Tourville-sur-Odon et Verson. Leur nombre total d'habitants est de 19 873. Demain, avec 35 communes, Caen la mer représentera alors 242 174 habitants.

(*) somme de la population municipale et de la population comptée à part, comme les étudiants venus d'autres villes

LA GRÂCE-DE-DIEU CHANGE AVEC L'EUROPE

RÉNOVATION - *Inscrits au projet de rénovation urbaine du quartier, la réhabilitation de la place du Commerce et la construction d'un Pôle de Santé ont été menés, à Caen, avec le concours du Fond Européen de Développement Régional (FEDER).*

Démolitions, reconstructions, rénovations : à Caen, le quartier de la Grâce-de-Dieu achève doucement sa mutation, dans le cadre d'un vaste projet de rénovation urbaine qui prend fin cette année. Temps fort de l'opération : la réhabilitation de la place du Commerce, au cœur du quartier, avec la participation des habitants, sollicités au travers d'ateliers d'urbanisme. Inaugurée le 25 juin 2011, celle-ci est un symbole de l'action de l'Europe, au cœur même des quartiers, pour l'amélioration de la vie de leurs habitants. L'opération, d'un coût total de plus de 2 millions d'euros, a en effet bénéficié du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 810 000 € dans le cadre de l'appel à projet européen Politique de la Ville et Développement durable pour lequel Caen la mer a été retenue [1]. Plus loin, face à cette place, le nouveau Pôle de Santé de la Grâce-de-Dieu a lui aussi ouvert ses portes en juillet 2010 grâce aux financements européens. La construction du bâtiment vert et blanc, qui héberge une dizaine de professionnels de santé (médecins, infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes, podologue, psychologue), a été cofinancé à 40 % par le FEDER. Un centre qui facilite l'accès aux soins et à la prévention [2] des habitants du quartier.

[1] Au total, 6 millions d'euros ont été attribués à la Communauté d'agglomération dans ce cadre pour financer une vingtaine d'opérations d'ici 2015.

[2] Le Pôle de Santé accueille notamment le Centre de prévention des addictions.

2e programmation du volet territorial du CPER

2007-2013 : 7 NOUVEAUX PROJETS FINANCÉS D'ICI 2013

CONTRAT DE PROJET - *Plate-forme d'intermédiation pour le NFC[1], réseau cyclable communautaire, restructuration du stade nautique… Dans le cadre du volet territorial du contrat de projet Etat-Région (CPER) 2007-2013, Caen la mer bénéficie d'une enveloppe de 11,6 millions d'euros pour financer ses projets.*

Le futur Stade nautique de Caen la mer, fin des travaux juin 2015.

Avec le volet territorial du Contrat de Projet Etat-Région, l'Etat et la Région Basse-Normandie s'associent pour financer des projets structurants autour de thématiques particulières (aménagement et environnement, développement économique et services à la population). Après une 1ère programmation 2007-2010, qui a déjà permis de réaliser, par exemple, l'informatisation de l'ésam², la mise en place d'un lieu d'innovation numérique, le « Forum digital » qui ouvrira ses portes sur le campus Effisciences à Colombelles en mars 2012, ou les travaux de mise en sécurité du stade nautique (phase n°1), la mise en œuvre du volet territorial du CPER entre dans sa seconde phase.
Ainsi, en 2012, Caen la mer bénéficie d'une enveloppe de 8,6 millions d'euros (2,9 M€ Etat / 5,7 M€ Région) pour financer sept opérations d'investissement figurant également dans son projet d'agglomération. Parmi eux : une plate-forme virtuelle pour organiser, rassembler et sécuriser les nouveaux services « sans contact » proposés via les téléphones portables. Un outil essentiel pour Caen la mer, aujourd'hui un des leaders de la technologie NFC. D'autres opérations, comme la restructuration-extension du stade nautique ou encore la mise en accessibilité et sécurisation du Café des Images (lire p.20) bénéficieront aussi de cette participation conjointe de l'Etat/Région d'ici 2013.

[1] Near Field Communication – " communications en champ proche "
[2] école supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg

LE TRÈS HAUT DÉBIT DÉBARQUE

FIBRE OPTIQUE - *C'est officiel depuis le 3 janvier 2012 ! Les 29 communes de Caen la mer bénéficieront du Très haut débit (THD). C'est Orange qui, à ses frais, va « fibrer » l'agglomération.*

D'ici 2020, toutes les communes de Caen la mer seront raccordées à la fibre optique. L'arrivée du Très haut débit (THD) a été officiellement annoncée par Orange le 3 janvier 2012. « Cette opération entre dans le cadre du déploiement national du Très haut débit. C'est un enjeu majeur pour l'attractivité économique », a souligné Bruno Janet, directeur des relations avec les collectivités locales du groupe France Télécom - Orange. « Nous allons structurer le territoire et déployer ce réseau dans un délai inférieur à une décennie », s'est félicité Philippe Duron, président de Caen la mer.
Concrètement, le plan de déploiement de la fibre jusqu'aux logements (FTTH*) d'Orange, que la communauté d'agglomération accompagne, vise à équiper les 29 communes de Caen la mer d'ici 2020 (couverture de 100 % des logements). Les travaux de câblage débutés dans une commune se termineront au maximum cinq ans après leur commencement.

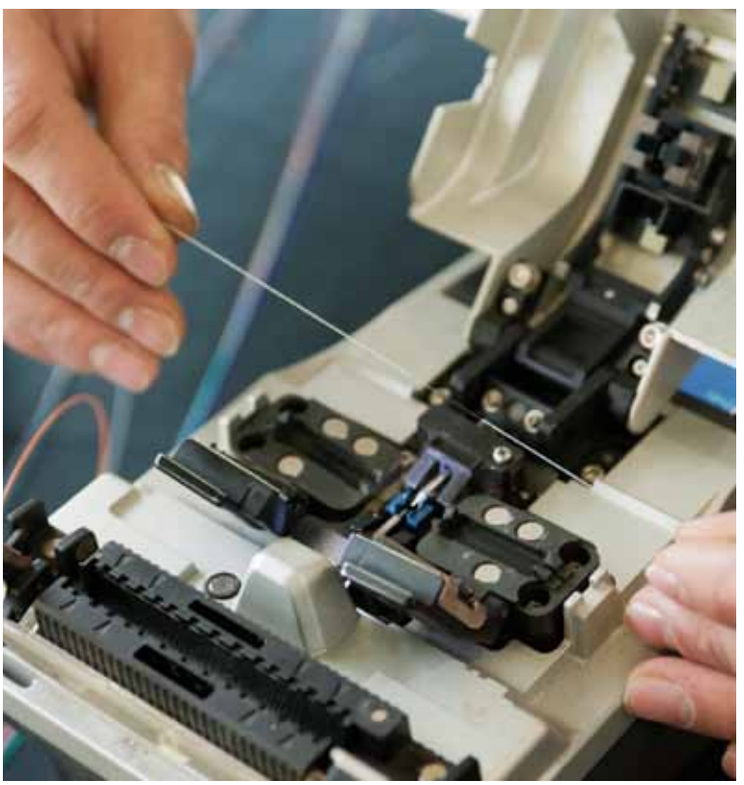

La fibre optique équipera les 29 communes de Caen la mer.

Le 3 janvier dernier, Caen la mer a annoncé avec Orange l'arrivée du Très haut débit.

Limiter les travaux

Le déploiement jusqu'à l'habitant consiste à connecter l'ensemble des logements à un réseau de fibre optique. Le territoire des communes sera divisé en zones qui seront étudiées par Orange. Après examen du terrain, les itinéraires de cheminement des câbles seront arrêtés. Orange réutilisera, autant que possible, ses fourreaux déjà déployés pour le passage des câbles téléphoniques afin de limiter les chantiers contraignants de génie civil. « Nous le ferons avec le moins de travaux possible », a insisté Bruno Janet. En fait, un point de connexion au réseau est créé, à proximité de chaque logement, individuel ou collectif, pour ensuite amener la fibre optique jusqu'au client final.

(*) Le réseau FTTH est le réseau de télécommunications qui se termine en fibre optique au domicile de l'abonné. FTTH correspond à l'acronyme anglais de « Fiber To The Home » qui se traduit par « fibre optique jusqu'à la maison ».

UNE ENTIÈRE LIBERTÉ POUR CHOISIR SON FOURNISSEUR D'ACCÈS

L'arrivée de la fibre optique, déployée par Orange sur le territoire de l'agglomération, ne concerne que la pose de l'infrastructure. Celle-ci est mise à disposition de tous les opérateurs. D'ailleurs, des accords ont été passés avec SFR, Bouygues et Free pour que ceux-ci puissent s'y raccorder. A terme, quand la fibre équipera tous les logements, elle sera utilisable par tous... même si vous n'êtes pas un abonné Orange.

DU CUIVRE À LA FIBRE POUR DE NOUVEAUX USAGES

A ce jour, la grande majorité des connexions à Internet transite par le réseau cuivre de France Telecom. Ce réseau, construit sur plusieurs dizaines d'années, atteint aujourd'hui ses limites techniques. Avec l'arrivée de la fibre, on parle d'une rupture technologique. Les débits de la fibre optique, jusqu'à 10 fois plus rapides que ceux de l'ADSL, favorisent l'émergence de nouveaux usages Internet et multimédia à la maison. Ils permettent ainsi de répondre aux besoins des foyers de plus en plus gourmands en débit.

Surface bâtie : nouveau calcul

Depuis le 1er janvier 2012, le calcul de la surface bâtie a été réformé afin de le simplifier, de l'uniformiser et de l'adapter aux exigences écologiques actuelles. La « surface de plancher » s'est substituée à la SHOn et à la SHOb. C'est désormais sur cette nouvelle base que sera calculée la participation pour raccordement à l'égout (PRE). La réforme, qui a pris effet le 1er mars 2012, a la particularité de ne pas compter les murs extérieurs. Ainsi, l'habitude qui consistait à faire des murs peu épais pour augmenter son droit à la construction n'a plus d'intérêt. Avec des façades plus larges, les nouveaux bâtiments seront mieux isolés.

Station d'épuration : plus performante

Caen la mer vient d'attribuer au groupement Bourgois, Merlin, Compère et Étamine, selon les procédures habituelles, la maîtrise d'œuvre pour l'amélioration des performances énergétiques et l'extension de capacité de la station d'épuration du Nouveau monde. Il va notamment être procédé à l'étude de la mise en place d'une unité de méthanisation afin de diminuer le volume des boues et produire un biogaz, par co-génération, qui sera utilisé comme source d'énergie. Le projet d'amélioration, d'un coût de 17,6 millions d'euros hors taxes, est dans sa phase préliminaire. La fin des travaux est programmée pour 2016.

A RETENIR

Aéroport Caen-Carpiquet : bilan 2011, Wifi et vols d'été

L'aéroport de Caen-Carpiquet retrouve des couleurs. Le nombre de passagers en 2011 est reparti à la hausse. Nouveau service et nouvelles destinations sont proposés.

Avec une progression de plus de 25 % par rapport à 2010, le trafic de l'an dernier totalise 100 023 passagers.

• Propriété de Caen la mer, l'équipement aéroportuaire, géré par la CCI de Caen, a retrouvé, en 2011, un chiffre de fréquentation qui dépasse les 100 000 passagers. Avec une progression de plus de 25 % par rapport à 2010, le trafic de l'an dernier totalise 100 023 passagers et tend vers celui de 2008, année de référence au cours de laquelle le record de 107 861 passagers avait été atteint. Avec plus de 80 000 passagers commerciaux accueillis au cours de l'année, sur la seule ligne Brit'air Caen/Lyon, le volume de fréquentation à vocation professionnelle tend également, à se rapprocher de celui de 2008. L'aéroport de Caen–Carpiquet est donc le 1er aéroport normand en termes de lignes régulières.

• Depuis le 1er janvier 2012, l'aéroport propose à ses passagers un nouveau service gratuit : le Wifi. Tout le bâtiment est désormais accessible et un espace de travail a été aménagé en salle d'embarquement. « C'est une prestation en plus pour notre clientèle », explique Maryline Haize-Hagron, la directrice de l'aéroport.

• Avec le retour du printemps, les destinations vers le soleil reprennent leur envol de Caen-Carpiquet : la Corse, avec un vol Caen-Ajaccio, chaque samedi, à partir du 7 avril, et l'ouverture d'une nouvelle ligne Caen-Figari, à compter du 14 juillet, chaque samedi jusqu'au 1er septembre. En complément des vols Caen-Lyon-Nice assurés trois fois par jour toute l'année, un vol direct Caen-Nice sera proposé chaque samedi, du 26 mai au 8 septembre. Enfin, trois autres vols sont proposés à titre ponctuel pour cette saison 2012, à destination de Madère (3 au 10 mai), Prague (25 au 28 mai) et l'Irlande (14 et 21 juin).

Toutes informations : www.caen.aeroport.fr

Quartier Kœnig : Caen la mer propriétaire

C'est officiel depuis la signature de l'acte de vente par le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, le 22 décembre dernier à Caen. Connu sous le nom de « Quartier Koenig » (et qui hébergeait le 18è régiment de transmissions), le site militaire de 52 hectares, situé en majeure partie sur la commune de Bretteville-sur-Odon, est maintenant un site civil, propriété de la communauté d'agglomération Caen la mer. « Nous travaillons sur plusieurs pistes pour transformer ce site en un véritable morceau de ville regroupant à terme des activités économiques mais également des fonctions métropolitaines autour du sport, de la culture et de la formation », a souligné Philippe Duron, président de Caen la mer, lors de la cérémonie des vœux de l'agglomération, organisée sur le site même. L'idée d'un « Campus des métiers », regroupant tous les acteurs de l'apprentissage (seconde filière de formation derrière l'Education nationale), est à l'étude. Tous les établissements des Chambres de commerce et d'industrie ou des Chambres des métiers, situés rue Claude Bloch (entre le CHU et el GANIL), sont à l'étroit. D'autres opportunités sont également à l'étude, allant de l'activité aéroportuaire (de grands hangars vides sont disponibles) à la logistique culturelle (stockage de costumes et de décors). Auparavant, pour préparer les conditions de la reconversion de ce vaste espace bordé par le périphérique ouest, le chantier de dépollution (sous-sol encombré de munitions) va être engagé dès cette année.

CÔTÉ PRATIQUE

Le prochain conseil

Le prochain Conseil communautaire de Caen la mer se tiendra le vendredi 22 juin 2012. La séance, ouverte dès 18h dans l'auditorium de l'Esam Caen-Cherbourg, est publique. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse, sur le site Internet de Caen la mer et sur les réseaux sociaux.

Le chiffre de l'agglo

550 847

C'est le nombre de visites reçues en 2011 sur le site caenlamer.fr, soit 1 509 par jour. Ce chiffre est en augmentation de 16,56 % par rapport à 2010. La moyenne mensuelle des visites est de près de 46 000 visiteurs (dont 24 000 sont des visiteurs « différents »).

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

LES ENTREPRISES ONT LEUR ESPACE DE COWORKING

COLOMBELLES - *Caen la mer a ouvert le 16 mars 2012, le « Forum digital » : un espace numérique pour les professionnels qui disposent désormais d'un lieu spécifique pour échanger, travailler, se former et entreprendre autour des TIC.*

Pour les coworkers, un « open space » d'une dizaine de places a été aménagé au sein d'une salle de créativité, le « Cogitarium ».

C'est un espace de 1000 m², sur le campus Effiscience, à Colombelles, au rez-de-chaussée du bâtiment Érable. Le Forum digital, créé par Caen la mer et géré par l'agence de développement économique Synergia, réunit en un seul lieu tout ce qu'il faut pour accompagner les entreprises en matière de technologies numériques.

« Le Forum digital se veut un lieu de diffusion et d'appropriation des outils informatiques et numériques au travers d'ateliers de formation ou de conseils, explique Synergia, gestionnaire et animatrice du Forum Digital. Il s'agit d'un véritable centre de ressources à destination des entreprises ». Partenaires du projet, l'Échangeur Basse-Normandie et l'association Novea y implantent d'ailleurs une antenne pour y dispenser leurs formations. Le pôle Artisanat et TEchnologies Numériques (ATEN), service de la Chambre régionale de métiers et d'artisanat de Basse-Normandie, proposera également des modules de sensibilisation.

Coworker et cogiter

Le Forum digital abrite également un espace original pour le « coworking ». « L'idée est de proposer aux travailleurs indépendants un lieu où se retrouver, partager des idées, travailler ensemble, au gré de leurs besoins. Un « open space » d'une dizaine de places a été aménagé au sein d'une salle de créativité le « Cogitarium », avec une connexion wi-fi, deux salles avec tableaux interactifs, des ressources partagées (livres et magazine), le tout dans une ambiance conviviale. « Il sera également possible de louer cette salle pour faire émerger des idées et de la créativité avec l'aide d'un animateur spécialisé », précise Synergia.

Back-office

Le Forum digital est également un lieu d'accueil et d'hébergement pour les projets innovants. En plus d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises, le Forum digital accueillera ainsi un « hôtel de projets », à proximité du pôle de compétitivité Transactions Electroniques Sécurisées. Il permettra à des entreprises de disposer d'un pied-à-terre à Caen et de se rapprocher ainsi des entreprises membres du pôle dans le cadre de projets communs. Et de tester ainsi leur activité à Caen la mer, et pourquoi pas envisager de s'y implanter.

PRATIQUE

Renseignements et tarifs sur www.forum-digital.fr ou auprès de Ludivine Bigot, animatrice-gestionnaire au 02 31 46 74 54. Mail : ludivine.bigot@synergia.fr.

TÉMOIGNAGE

Anne Béguin, auto-entrepreneur

DANS LA TRIBU DES CO-WORKERS

À 50 ans, Anne Béguin vient de créer son activité de conseil en communication sur les réseaux sociaux pour les entreprises et les collectivités (My Tribu). Auto-entrepreneuse, elle travaille depuis son domicile à Hérouville-Saint-Clair. « Pour l'instant, je n'ai pas besoin d'avoir un bureau. Je me rends chez mes clients ou je travaille sinon à distance », explique-t-elle. En revanche, le concept d'espace coworking du Forum digital l'a séduite. « J'ai appris son existence sur un réseau social », sourit-elle. « Je pense m'y rendre une ou deux journées par semaine, on verra à l'usage. Ce sera l'occasion de sortir davantage de chez moi, et surtout de rencontrer d'autres professionnels indépendants dans un cadre informel. J'ai travaillé dix-huit ans en tant que salariée. Pouvoir prendre un café avec des collègues, échanger dans un endroit convivial, c'est toujours sympa. Et ça peut aussi permettre de déboucher sur des collaborations. Je crois beaucoup aux contacts informels ». Au sein du Forum digital, Anne Béguin pourrait aussi dispenser des formations sur les réseaux sociaux, et, en fonction de l'offre proposée, en profiter elle aussi pour se former.

Vous souhaitez accéder à la propriété ?

Bénéficiez de l'aide de Caen la mer !

Caenlamer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Pour favoriser l'achat de logements neufs, la communauté d'agglomération met en place un dispositif d'aide financière * en partenariat avec les opérateurs immobiliers.

* sous conditions : ressources et prix du m² habitable plafonnés

Maison de l'habitat

Pour tout savoir sur l'accession à la propriété, contactez :

Maison de l'habitat
37 rue Jean Romain
14000 Caen
Tél : 02 31 38 31 38
Fax : 02 31 38 31 39
www.maisonhabitat.caen.fr

en partenariat avec Adaf 14 Calvados

Une initiative commune de Caenlamer Communauté d'agglomération CAEN

VERS DE NOUVEAUX SERVICES POUR LE SANS CONTACT

TECHNOLOGIES - *Des applications pour faciliter notre vie quotidienne sont en préparation au sein du pôle Transactions électroniques sécurisées. Le projet « Easy Move » est en marche.*

Depuis l'obtention du label « Territoire leader du mobile sans contact » en janvier 2011, Caen la mer poursuit ses actions pour renforcer son rôle de pionnier dans la conception de services disponibles en mobilité. Et Easy Move n'est pas le moindre. Le projet est encore « dans les cartons » (en fait, des applications sont en cours de tests), mais, demain, il devrait faciliter notre vie quotidienne. Initié par le pôle de compétitivité bas-normand Transactions électroniques sécurisées (TES), installé sur le site Effiscience à Colombelles, et porté par un certain nombre de ses entreprises membres, le projet « Easy Move » (« se déplacer facilement ») proposera le téléchargement d'applications dans des domaines très pratiques : transports, culture, santé, loisirs, services à la personne... Autant de nouveaux usages à partir de supports mobiles, que ce soit sur des téléphones portables (ou " Smartphones "), sur des cartes à puce ou sur des tablettes tactiles.

Ce projet est d'ailleurs un des points forts de la réponse de Caen la mer au deuxième appel à projets « Ville Numérique » lancé par le gouvernement pour les collectivités locales [1], dédié aux systèmes de transport intelligent et au déploiement de services mobiles sans contact. Associée au département de la Manche et à la ville de Toulon, la communauté d'agglomération a déposé un dossier pour bénéficier d'un nouveau soutien financier. Déjà, de nombreuses autres villes de France (Strasbourg, Marseille, Toulouse, Rennes, Metz, Bordeaux...) sont intéressées par « Easy Move »... proposé par Caen la mer !

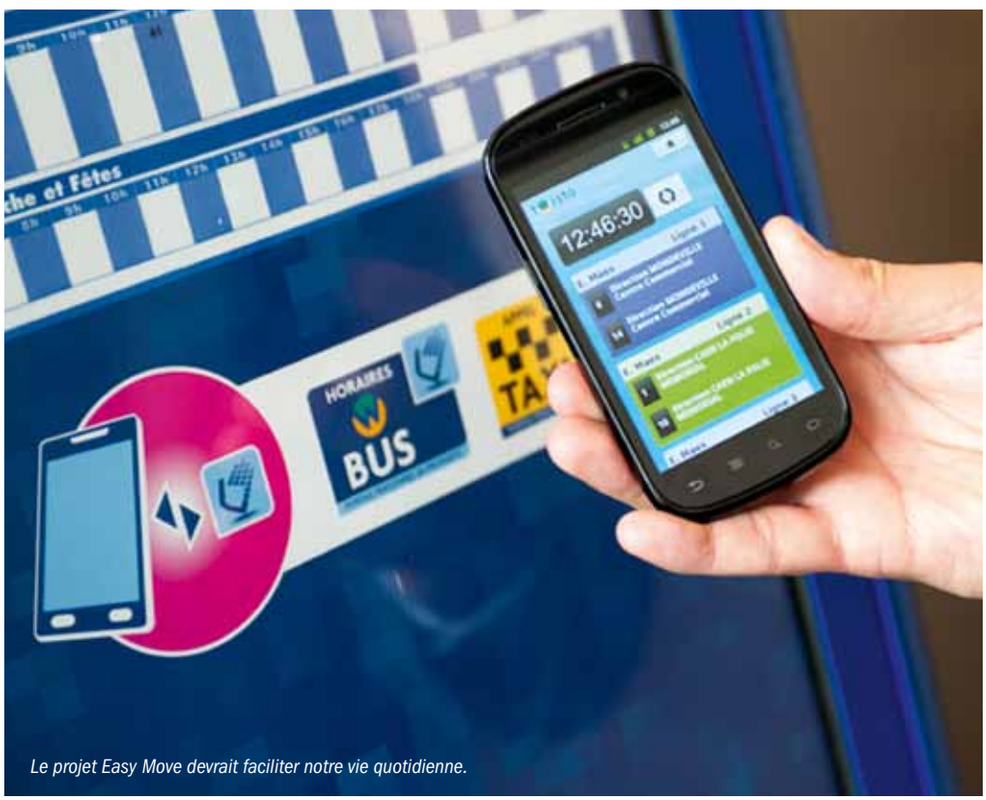

Le projet Easy Move devrait faciliter notre vie quotidienne.

[1] Doté de 20 millions d'euros, l'appel à projets « Ville Numérique » vise à aider 20 à 30 projets de grandes agglomérations en matière de transports intelligents, de services publics mobiles et d'informations. Cette aide va permettre aux grandes villes d'accélérer la mise en œuvre de leurs projets de services mobiles sans contact et contribuer à créer les conditions de la généralisation de ces services à l'échelle nationale.

PLUS D'INFOS
www.easymove-plateform.fr/parties

La recherche sur Caen la mer primée

Deux projets scientifiques caennais viennent d'être retenus comme Equipements d'Excellence (Equipex). DESIR, l'équipement de spectroscopie laser de SPIRAL2, permettra au GANIL d'étudier les propriétés statiques des noyaux exotiques. L'objectif est de transporter et d'utiliser hors site des radioisotopes nécessaires aux essais cliniques sur des humains en milieu hospitalier. Et GENESIS, la plate-forme de caractérisation des matériaux qui améliorera les études de sûreté et de vieillissement des nouveaux matériaux utilisés dans les installations nucléaires. Le maintien d'un niveau élevé de sûreté est un enjeu majeur.

Village d'entreprises à Giberville

Les artisans et les toutes petites entreprises peuvent s'installer sur le Parc d'activités de Giberville, en bordure de la départementale 675. A proximité de l'A13 et du boulevard périphérique de Caen, cet ensemble immobilier de 10 000 m² est composé de 6 cellules de 300 m², de 5 cellules de 250 m² et d'une cellule de 405 m². Les bâtiments d'Artisaparc sont proposés « brut de béton » avec la possibilité de les aménager à la demande de chaque acquéreur. Chaque cellule est proposée avec un bureau cloisonné de 14 m² et un sanitaire.

Aides à l'immobilier pour deux PME

Dans le cadre de sa compétence « développement économique », Caen la mer vient en appui de deux entreprises en développement, installées sur le campus Effiscience à Colombelles et créées toutes deux par d'anciens salariés de ST Ericsson. Une aide économique sur trois ans leur sera versée dans le cadre de conventions d'aides à l'immobilier d'entreprises. La SA Blinksight conçoit et commercialise des systèmes de localisation et de suivi en temps réel. Electronic design & engineering laboratories (EDE Labs) est positionnée sur le marché de la sous-traitance électronique (elle conçoit et réalise des systèmes électroniques communicants notamment).

En 2010, 1 503 logements ont été livrés sur l'agglomération dont 722 à caractère social. Des chiffres supérieurs aux objectifs.

DOSSIER

SOLIDARITÉ
LES ENGAGEMENTS DE CAEN LA MER

Le message est clairement énoncé dans le projet d'agglomération. Caen la mer a décidé d'ouvrir une voie à la solidarité au sein de ses différentes compétences : développement économique, logement, soutien à l'emploi, politique de la ville, gens du voyage, urbanisme.

INTENSIFIER LES ACTIONS DANS LES QUARTIERS

Caen la mer s'engage plus fortement dans les quartiers prioritaires aux côtés des communes avec trois thématiques principales : santé, soutien à l'emploi et mobilité.

La rénovation du centre-ville de Colombelles a bénéficié d'une convention ANRU [1] à laquelle Caen la mer a participé dans le cadre de sa politique de la ville.

Le projet d'agglomération, adopté en 2009, veut faire de la Politique de la ville un enjeu majeur dans les années à venir. Mais que recouvre exactement cette compétence obligatoire ? Politique publique de cohésion sociale et territoriale, elle est exercée conjointement avec d'autres partenaires par l'agglomération sur 12 quartiers appartenant à six communes (Caen, Hérouville-Saint-Clair, Ifs, Colombelles, Fleury-sur-Orne et Saint-Germain la Blanche Herbe). *« Nous réfléchissons cependant à un élargissement de ce territoire, originellement défini par l'Etat »*, explique Colette Gissot, conseillère communautaire missionnée pour la Politique de la ville. Cette compétence s'exerce sur différents secteurs : rénovation urbaine, développement économique, accompagnement social, éducation. Pourquoi intensifier cette compétence ? *« Face au peu de visibilité que nous offre le contexte national, l'agglomération a choisi d'agir plus distinctement en matière de solidarité territoriale et sociale »*, explique l'élue. Un service *« Politique de la ville et soutien à l'emploi »* a été créé en 2010 au sein de Caen la mer et un document cadre, dont les grandes orientations ont été votées en mars 2012, a été établi. *« Trois thèmes majeurs en ressortent : le soutien aux personnes éloignées de l'emploi, la mobilité et la promotion de la santé. »* L'accent sera également mis sur la connaissance des besoins et des forces du territoire, afin d'agir de manière cohérente et de mutualiser les expériences. En 2011, Caen la mer a financé 14 actions de rayonnement intercommunal, portées par différentes associations et structures, qu'elle a reconduites et développées cette année.

ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

La formation, l'insertion et l'orientation sont les trois axes sur lesquels veut agir l'agglomération pour soutenir les demandeurs d'emplois.

Place de l'Europe à Hérouville-Saint-Clair, le Cideme (Carrefour d'Initiatives pour Développer l'Emploi et les Métiers) - un équipement de Caen la mer - abrite, entre autres, la Mefac [1], la Mife [2] et la Mission locale. Principaux bras armés de l'agglomération, ces structures accompagnent les chercheurs d'emplois dans leurs démarches. *« Elles agissent pour lever les freins matériels ou psychologiques qui maintiennent certaines personnes éloignées de l'emploi »*, explique Christian Piélot, vice-président de Caen la mer et responsable du groupe « emploi ». Autre outil : les clauses d'insertion intégrées par Caen la mer dans ses chantiers publics. Depuis 2006, 270 personnes vivant sur l'agglomération ont trouvé un emploi par ce biais et 48 % d'entre elles l'ont conservé pendant au moins un an.
Afin d'intensifier cette politique, conformément au projet d'agglomération, de grandes orientations ont été définies, suite à un travail communautaire d'identification des besoins. Trois axes majeurs d'intervention ont été ciblés : la formation, l'insertion et l'orientation. *« Des actions sont à mener pour favoriser l'alternance comme méthode d'apprentissage. Il y a dans ce domaine de réels besoins »*, explique Christian Piélot. L'accompagnement dans l'emploi est un second thème que l'agglomération veut développer. *« L'objectif serait d'éviter des retours à l'emploi en pointillé avec de grandes périodes chômées entre de petites périodes travaillées. »* Pour cela, Caen la mer envisage une action comparable à celle des missions locales, accessible à tous, quel que soit l'âge. En matière d'orientation, l'agglomération soutient la création d'un service public de l'orientation porté par la Mife.

[1] La Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise (Mefac), a vocation à coordonner localement les actions développées sur le champ de l'emploi, de la formation et de l'insertion.
[2] La Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (Mife).

L'agglomération montre l'exemple

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'emploi, l'agglomération applique en interne les préceptes qu'elle défend. « Nous avons signé une convention pour 3 ans avec différents partenaires pour intégrer des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) dans nos services », explique la Direction des Ressources Humaines de Caen la mer. Une confirmation pour l'agglomération qui a signé en 2010 et 2011, 40 CAE et devrait en accueillir 15, en 2012. « L'objectif de ces contrats est d'offrir une expérience à un public éloigné de l'emploi qui favorisera leur intégration durable sur le marché du travail. » Au-delà de ce dispositif, l'agglomération entend mener une véritable politique de ressources humaines d'insertion et a prévu d'accroître le nombre d'apprentis et de personnes handicapées parmi son personnel.

Le Cideme, Carrefour d'Initiatives pour Développer l'Emploi et les Métiers - structure de Caen la mer - situé à Hérouville-saint-Clair, abrite huit structures liées à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

MICRO-TROTTOIR

Quels gestes de solidarité faites-vous et qu'attendez-vous de Caen la mer en la matière ?

« Faire un don »

Oscar, 18 ans,

« À partir de ler mars, je donnerai 10 € par mois pour la lutte contre le SIDA. C'est l'entraide. Ensuite le rôle d'une collectivité dans la solidarité, pour moi, doit être orienté auprès des sans-abri. »

« Aider les personnes en difficulté »

Eric, 52 ans

« Moi je trouve normal d'aider les personnes âgées et tous ceux qui sont dans la difficulté. La collectivité ? Son rôle est peut-être auprès des personnes seules et/ou handicapées par exemple. »

« S'impliquer dans une association »

Gilles, 55 ans

« La solidarité ? C'est aider les autres, les associations œuvrent beaucoup dans ce domaine d'ailleurs. Le rôle de la collectivité, je le vois surtout pour les sans-abri. »

« Parler à son voisin »

Nathalie, 46 ans

« Ça commence avec les personnes proches, les voisins, les amis. Il faudrait parfois apprendre aux gens à se regarder, ne serait-ce que dans les escaliers des habitats collectifs. »

Des solutions pour être mobile

Pour travailler, il faut pouvoir se déplacer. La mobilité étant répertoriée comme un frein récurrent, la Mefac (2) a créé une plate-forme recensant toutes les problématiques liées au déplacement en y apportant, pour chacune, des solutions. Face à une angoisse de la circulation en ville, la personne sera dirigée vers des stages pour gérer son stress, par exemple. « Pour l'instant, elle a seulement été testée sur un public restreint qui devrait être élargi dans les mois à venir », explique Colette Gissot. Sur le thème de la mobilité, la Mefac organise, par ailleurs, avec les partenaires de la plate-forme, la seconde édition du forum « Mobilité vers l'emploi » le 19 juin 2012 au Cideme, 1, place de l'Europe à Hérouville-Saint-Clair de 10h à 17 h.

(1) L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) apporte son soutien financier aux collectivités locales qui conduisent des opérations de rénovation urbaine dans des quartiers présentant des difficultés socio-économiques.
(2) La Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise (Mefac), a vocation à coordonner localement les actions développées sur le champ de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

LE SOUTIEN AUX PROJETS D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Caen la mer s'engage dans des projets d'Economie sociale et solidaire en lançant un appel à projet pour 2012.

Qu'est ce qu'une entreprise de l'économie sociale et solidaire ? Structures privées dont les statuts mettent le salarié au cœur du processus de décision, elles s'apparentent généralement à des coopératives, des syndicats, des associations, des mutuelles ou des fondations. Caen la mer a choisi de soutenir, dans le cadre de sa compétence "Développement économique", ce type d'entreprises en lançant, en mai 2012, un appel à projet. *« N'importe quelle entreprise pourra participer si son projet répond aux grands principes de l'économie sociale et solidaire »*, explique la chargée de mission « relations entreprise » de Caen la mer. Les projets en lice devront donc être économiquement autonomes, travaillés avec d'autres acteurs du territoire, et offrir aux salariés une position centrale dans les prises de décision et des conditions de travail optimales. Entre 5 et 6 projets, en phase de démarrage, seront aidés à hauteur de 10 000 € chacun, au maximum. *« Nous soutenions déjà ce type d'entreprise auparavant, mais de manière plus aléatoire. Cette fois, nous avons voulu rendre notre action plus lisible auprès des acteurs concernés et véritablement encourager ce type de démarche. »* En 2011, Pain contre la Faim, par exemple, a reçu une aide de l'agglomération. *« Cette association d'insertion professionnelle transforme le pain impropre à la vente en chapelure, laquelle est revendue aux agriculteurs pour nourrir leur bétail. »* Les pains sont eux-mêmes récupérés par une autre association d'insertion professionnelle.

L'insertion avec R'Pur

Dans ses nouveaux locaux du cours Caffarelli, le long de l'Orne à Caen, l'entreprise d'insertion professionnelle R'PUR est désormais à son aise. Spécialisée dans le recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (les DEEE, qui vont des ordinateurs aux réfrigérateurs), elle permet à quinze personnes, éloignées du marché du travail, de renouer avec l'emploi. Entreprise de l'économie sociale et solidaire, R'PUR revendique son statut particulier : « Nous sommes dans une démarche entrepreneuriale, tout en mettant l'homme au cœur de l'activité », souligne Franck Gervais, son président. Depuis la création de R'PUR en 1999, 53 personnes (de 20 à 56 ans) ont ainsi été accompagnées.

Caen la mer a mis à disposition de l'entreprise d'insertion professionnelle, R'Pur, 9 000 m² de locaux sur le site de Norlanda 2 pour un loyer modéré.

HABITAT : L'ACCENT SUR L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Davantage de logements sociaux, une politique locale d'accession à la propriété et des fonds doublés pour les bailleurs sociaux, voici les déclinaisons de la politique de solidarité de l'agglomération en matière de logement.

L'agglomération a participé au financement du nouveau Foyer des jeunes travailleurs d'Hérouville-Saint-Clair. Inauguré en juin 2011, celui-ci peut accueillir 190 personnes et répond aux différents besoins des résidents : collocation, sécurité,couple...

Le nouveau Programme local de l'habitat (PLH), voté en juin 2011, place le volet social en toute priorité. En 2010, 1 503 logements dont 722 à caractère social ont été livrés sur l'agglomération. *« Des résultats supérieurs aux objectifs, fixés à 480, mais il y a, en partie, un effet de rattrapage »*, reconnaît la directrice Habitat de Caen la mer. En 2011, l'Etat a délivré, pour le territoire de Caen la mer, 875 agréments pour des logements à caractère social qui seront livrés entre 2012 et 2014.

Pour intensifier encore sa politique en faveur du logement social, Caen la mer a choisi de doubler la subvention allouée aux bailleurs sociaux et de favoriser l'accession sociale à la propriété. *« Le Pass foncier, mis en place par l'Etat, ayant pris fin il y a deux ans, nous avons souhaité mettre en place un dispositif d'aide qui nous soit propre. »* Pour ce faire, Caen la mer a choisi d'attribuer une subvention à certains projets portés par des promoteurs ou bailleurs sociaux. En contrepartie, ces derniers doivent respecter des contraintes fixées par Caen la mer telles que des plafonds de ressources, un prix au mètre carré limité ... *« L'accession sociale à la propriété permet à certains ménages aux revenus modestes de devenir propriétaires de leur habitation,* précise Xavier Le Coutour, membre du bureau communautaire en charge de l'habitat. *C'est un point qui nous paraît très important autant pour sortir les ménages de la seule alternative du logement social ou privé que pour libérer des logements sociaux à la location pour d'autres ménages. »*

Début mars 2012, les premières conventions ont été signées pour 150 logements. Un budget de 900 000 € sera consacré à cet effet, en 2012, avec un objectif de 266 logements.

L'agglomération soutient également le logement en structure collective. Elle subventionne le Foyer de jeunes travailleurs d'Hérouville-Saint-Clair et gère le Foyer d'accueil d'urgence du Cap Horn *(lire p 18)*. Par ailleurs, le PLH a fixé à 53 par an l'objectif de création de logements de ce type.

Le Cap Horn, foyer d'accueil de nuit pour hommes majeurs sans abri, géré par Caen la mer, peut accueillir jusqu'à 36 personnes. Lors de la galette des rois, le groupe de jazz manouche Mazel Combo (contact@artsyndicate.org) est venu jouer bénévolement.

Une Maison de l'habitat pour tout savoir

La Maison de l'habitat, structure conjointe de la ville de Caen et de l'agglomération, a été créée en 2010 pour accompagner les habitants dans leur recherche d'informations sur les questions d'habitat et de logement (accession sociale à la propriété, droits et devoirs des locataires...). « L'accès à l'information est primordial pour faire valoir ses droits », rappelle Xavier Le Coutour. Cette maison connaît tous les interlocuteurs du secteur et permet souvent de gagner un temps précieux. Depuis son ouverture, 15 000 personnes, sur l'ensemble de l'agglomération, ont fait appel à ses services.

GENS DU VOYAGE : DES OBJECTIFS DÉPARTEMENTAUX RESPECTÉS

Afin de satisfaire aux obligations fixées par l'Etat et le Conseil général du Calvados dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, Caen la mer a entrepris de construire de nouveaux terrains. « Caen la mer doit offrir les conditions d'accueil qualitatives et quantitatives à tous les habitants de l'agglomération quel que soit leur choix de vie », explique Marc Lecerf, vice-président de Caen la mer, en charge des gens du voyage. En 2009, un terrain de 8 emplacements a été aménagé à Cormelles-le-Royal et en 2011, 16 emplacements équipés de douche et WC individuels ont été réalisés sur les communes de Bretteville-sur-Odon et Carpiquet. Actuellement en cours d'étude, un nouveau terrain devrait être implanté sur les communes d'Ifs et de Fleury-sur-Orne. Ce qui portera l'offre de terrains à 7, soit 81 emplacements, auxquels s'ajoutent le projet de Poincaré (lire encadré) et trois aires de grands passages, dont la dernière vient d'être terminée sur la Presqu'île de Caen.

La nouvelle aire d'accueil des gens du voyage, située sur les communes de Bretteville-sur-Odon et Carpiquet, héberge 16 familles depuis décembre 2011.

Un projet d'habitat adapté à Poincaré

L'aire des gens du voyage de Caen-Poincaré va accueillir une opération d'habitat adapté afin de permettre la sédentarisation de ses occupants actuels. Ce projet prévoit, pour chaque famille, une pièce de vie, une cuisine, des toilettes et une douche ainsi qu'un stationnement pour les caravanes qui continueront de servir de chambres.

Caen la mer
Communauté d'idées, agglomération d'énergies

La Feuille

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE,
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

mars-avril-mai 2012 n° 15

DES GESTES À IMITER

Douze foyers de Caen la mer ont adopté chacun trois nouveaux gestes pour réduire leurs déchets. Une expérimentation dans le cadre du programme local de prévention des déchets.

Ce sont souvent les petits détails qui changent tout. Sandrine l'a testé chez elle, à Louvigny. Cet agent de Caen la mer participe depuis novembre 2011 à une expérimentation lancée par le Syndicat pour la Valorisation et l''Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (Syvedac) et Caen la mer. « Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme local de prévention des déchets, qui prévoit de réduire de 7% la production des ordures ménagères et assimilés par habitant en cinq ans, soit une réduction de 5 kg par habitant et par an », rappelle une animatrice du programme local de prévention des déchets au sein du Syndicat (voir Sillage n° 33). Au total, 12 agents et élus se sont portés volontaires pour être " foyers témoins ". « Ce n'est pas parce qu'on travaille dans ce domaine qu'on est forcément exemplaire, confie Sandrine. J'avais envie de le faire et c'était aussi une façon de sensibiliser mes deux enfants ».

La première phase a duré un mois. « Du 13 novembre au 15 décembre, nous devions peser tous nos déchets, sans rien changer à nos habitudes », explique-t-elle. Résultat : 3 kg de publicités, 60 bouteilles en plastique, 17 kg d'emballages recyclables jetés dans les sacs jaunes, 39 kg de déchets jetés dans le bac gris I, 4,4 kg de verre, 500 grammes de produits périmés. « J'ai pris conscience du volume que représentent nos déchets », se souvient-elle.

De nouveaux réflexes

Le Syvedac a dès lors demandé aux foyers témoins de choisir, parmi 10, trois gestes de prévention à mettre en place. « J'ai posé un autocollant "stop pub" sur la boîte aux lettres ; depuis, nous n'en recevons plus du tout. » La famille consomme aussi l'eau du robinet désormais, au moyen d'un simple pichet. « C'est ce qui a généré le plus de réticences à la maison. Mais le réflexe est aujourd'hui adopté. » Sandrine a enfin opté pour éviter le gaspillage alimentaire. « J'ai participé avec ma fille à un atelier cuisine, proposé par le Syvedac. L'animatrice nous a donné plein d'idées pour réaliser des recettes avec les restes de repas. »

Robert Lebon, premier adjoint au maire, à Mondeville, participe lui aussi à l'expérimentation. Retraité, il vit avec sa femme et son fils dans un pavillon en centre-ville. L'autocollant "stop pub" s'est aussi invité sur sa boîte aux lettres, tout comme la carafe d'eau sur sa table à manger. « Boire l'eau du robinet est devenu tout à fait naturel, commente-t-il. Et cela allège nos sacs jaunes. » L'élu a aussi opté pour l'économie des piles, en achetant seulement celles qui se rechargent.

Le résultat de cette expérience (programmée jusqu'au 2 mars 2012), autour de gestes à la fois très simples et concrets, permettra au Syvedac de sensibiliser davantage les gens à la réduction des déchets. « Personnellement, confie Sandrine, ces nouveaux gestes sont devenus un réflexe. Je ne me verrais pas revenir en arrière. »

Les autres foyers participants ont adopté d'autres gestes comme le compostage domestique, qui permet de détourner près d'un tiers de déchets de son bac gris. Certains foyers ont d'ailleurs été très surpris de la part importante de déchets de cuisine qu'ils déposaient dans leur composteur. Les résultats et le bilan de cette opération seront présentés en avril 2012 et devraient être significatifs.

EN BREF

Devenez "consomm'acteur" du 1er au 7 avril

Un consommateur averti en vos deux ! C'est sur ce thème que la Semaine du Développement Durable a choisi de fêter ses 10 ans. Caen la mer propose, du 1er au 7 avril 2012, tout un programme de manifestation, expositions, contes... Rendez vous sur le site internet.

Un ordinateur, ça se recycle !

Caen la mer participe à la tournée nationale des DEEEglingués (DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) du 2 au 9 juin 2012. L'objectif : sensibiliser les habitants au recyclage des appareils électriques et électroniques usagés.

Le compostage en appartement, c'est possible !

Depuis décembre 2011, les habitants de la résidence de la Cardonnière, à Caen, disposent d'un site de compostage collectif au pied de leur immeuble. Huit foyers volontaires ont reçu un bio-seau de cuisine pour le transport des déchets de cuisine jusqu'au composteur, ainsi qu'un guide de tri. L'un des objectifs du programme local de prévention des déchets est de développer très largement la pratique du compostage en pied d'immeuble.

COLLECTE DES DÉCHETS

DES ÉQUIPAGES HORS PAIR

Ils sont 120 agents à collecter les déchets sur les 29 communes de Caen la mer. Une journée en images à la régie de collecte de Caen la mer [1].

05:45

Vincent, Philippe et Jean-Louis quittent le local technique de Caen la mer, situé à Mondeville, avec leur benne. Le jeudi, ils collectent les déchets ménagers.

08:15

Vincent fait ce métier depuis plus de 20 ans. C'est un métier physique, mais qui s'est nettement amélioré avec la mécanisation.
« *Le plus dur ce sont les déchets verts*, explique-t-il. *Les sacs sont lourds* ».

09:30

Les voitures sont généralement patientes. Mais dorénavant, sur les voies larges, les agents de collectes devront, dans la mesure du possible, éviter de traverser la rue avec des poubelles. Pour les aider, la benne passera dans les deux sens de circulation.

10:00

Dans certaines impasses, où les marches arrières ont été jugées dangereuses, les habitants ont accepté de rassembler leurs poubelles à l'entrée de la voie.

11:45

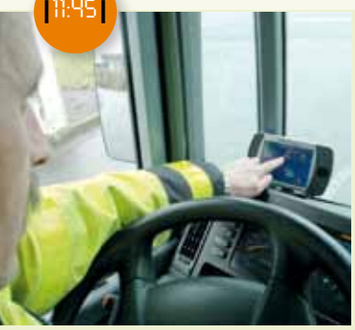

Un conteneur cassé ! Vincent le prend en note, grâce au clavier sur son tableau de bord. « *On indique le lieu et le problème. On peut également noter des difficultés de circulation pour cause de travaux, par exemple* », explique Vincent.

13:30

La benne arrive à l'Unité de Valorisation Energétique de Colombelles. Elle est pesée, une première fois pleine, puis une seconde fois vide. « *Nous avons collecté aujourd'hui 15 tonnes de déchets, mais c'est la deuxième fois de la journée que nous vidons la benne* », indique Vincent.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

Les déchets ménagers sont acheminés vers l'Unité de Valorisation Energétique de Colombelles, les déchets verts aux plateformes de compostage de Billy ou Carpiquet, et les emballages vers le centre de tri du groupe GDE à Rocquancourt, puis vers les usines de recyclage.

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR FACILITER LE TRAVAIL DE CES AGENTS ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

> Tenir le conteneur en bon état de propreté,
> Présenter correctement le conteneur sur le trottoir, poignées face à la route,
> Bien fermer le couvercle,
> Ne pas le surcharger et ne pas tasser le contenu,
> Eviter de déposer les produits dangereux dans le conteneur : les déposer en déchèteries,
> Ne pas jeter d'objets coupants ou tranchants,
Rentrer les conteneurs le plus tôt possible après leur vidage,
En cas de problème, les conteneurs peuvent être réparés en appelant numéro vert : **0 800 00 14 29**

[1] La collecte est assurée par les agents de Caen la mer, mais aussi par deux prestataires privés, les sociétés Derichebourg et Véolia.

ADEME
Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise
SYVEDAC
ECO EMBALLAGES

EN 2018, UN TRAM FER REMPLACERA LE TRAM SUR PNEUS (TVR)

DÉPLACEMENTS - *Le 14 décembre 2011, Viacités, syndicat mixte des transports en commun, a adopté le projet global de mobilité pour l'agglomération caennaise. Parmi les décisions phares, le remplacement de l'actuel TVR par un tram fer à l'horizon 2018.*

Le tramway fer à Lyon, Saumans et Orléans. Une réalité à Caen en 2018.

Depuis 2002, le tramway sur pneus, aussi appelé TVR (Transport sur Voie Réservée) circule du nord au sud de l'agglomération. Si l'opportunité d'un système de transport en site propre et le choix de son itinéraire ne sont pas remis en cause, le matériel n'a pas su démontrer son efficacité et souffre de problèmes de disponibilité, de fiabilité et de pérennité. En moyenne, trois pannes rouges [1] par jour, et entre 20 à 80 évacuations de rames par mois avec, pour conséquence, un nombre insuffisant de tram en circulation et un service saturé aux heures de pointe.

Résultat : avec 40 000 voyages par jour en 2011 - contre 45 000 avant - les usagers s'éloignent du TVR. Fait unique en France, ces derniers se montrent même plus satisfaits du réseau de bus, dont la fréquentation a augmenté de plus de 6,5% au 1er semestre 2011, que du tramway.

Parallèlement, les coûts de maintenance ont explosé par rapport aux prévisions initiales. Les deux concessionnaires (Keolis et STVR) supportent chacun un surcoût de 500 000 € par an. Comment dans ces conditions, le TVR actuel pourrait-il absorber les 60 000 voyageurs attendus quotidiennement sur la ligne à l'horizon 2020 ?

Le TVR en quelques dates

1988 > premières réflexions ;
1991 > approbation du projet TVR ;
1994 > signature avec le concessionnaire de travaux publics STVR ;
1996 > homologation du véhicule de pré-série ;
2000 > premiers travaux ;
2002 > mise en service de la ligne 1 du TVR.

Un rapport d'expert sans ambiguïté

En 2010, un rapport du Conseil général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) conclut que « le retrait du matériel doit être envisagé dès maintenant par les deux collectivités (Caen et Nancy) dans le cadre de l'évolution de leur réseau ». Décider du remplacement d'un matériel de type tramway ne devient en effet effectif que 6 à 7 ans plus tard. « Nous n'avons pas à faire subir aux usagers et à la population un échec industriel pendant encore 21 ans, indique Eric Vève, le Président de Viacités. Notre responsabilité est assurément d'en décider le retrait anticipé et de déterminer, dès à présent, le nouveau type de transport».

Réunis en comité syndical le 14 décembre 2011, les élus ont donc voté en faveur d'un tramway sur fer, un matériel plus fiable, plus performant et de plus grande capacité (32 mètres, 210 personnes par rame contre 128 pour le TVR actuel). Fin 2018, après environ 1 an et demi de travaux, il serait mis en circulation sur le même tracé que celui emprunté aujourd'hui par les lignes A et B. Pour être plus performant, le réseau ouvrirait au même moment une deuxième ligne (Est-Ouest), réclamée par une très grande majorité des utilisateurs des transports en commun [2]. Le choix du matériel affecté à la future ligne 2 n'est pas encore fait : tramway sur fer ou Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Le temps d'optimiser le projet, de préciser les financements, le choix du matériel [3] a été reporté à l'automne 2012.

[1] arrêt d'au moins trois minutes ou un retour au dépôt.
[2] 76 % des personnes interrogées sont pour une ligne 2 de TCSP sur un axe Est-Ouest. Enquête Ménages Déplacements-Calvados 2010-2011
[3] Un tramway fer sur les lignes 1 et 2 nécessiterait un investissement de 304 M€ HT et devrait bénéficier d'une subvention du Grenelle de l'environnement à hauteur de 40M€. Avec un tramway fer sur la ligne 1 actuelle et une ligne 2 en BHNS l'investissement se monterait à 250 M€ (subvention possible du Grenelle de 28M€).

ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS – LES CHIFFRES

Caen-Métropole, Viacités et le Conseil général du Calvados ont réalisé en 2010-2011 une Enquête Ménages Déplacements sur l'ensemble du département. Près de 15 000 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements de la veille et les modes utilisés. Plus de 50 000 déplacements ont ainsi été recensés.

Les modes utilisés dans l'agglomération de Caen la mer
· La voiture : 60%
· La marche à pied : 28%
· Le transport collectif : 9%
· Les déplacements à vélo : 1,5%

La part des déplacements en voiture dans l'agglomération est plus élevée que dans les autres agglomérations prises pour comparaison (Rennes, Tours, Rouen et le Havre).

Réseau Bus
· 57% trouvent que le nouveau réseau de bus Twisto a apporté des améliorations contre 8%. Les autres ne savent pas ou pensent que cela n'a pas changé.

Les déplacements en voiture dans le Calvados par jour
+ de 59 000 déplacements inférieurs à 1 km
+ de 413 000 inférieurs à 3 km

La possession de voiture sur l'agglomération
· 858 voitures pour 1 000 habitants ayant le permis de conduire (100 de plus qu'au Havre).

RECONSTRUCTION DU CAP HORN

Un nouveau Cap Horn, foyer d'accueil de nuit pour hommes majeurs sans abri, va être reconstruit à deux pas de l'ancien, bâti dans les années 1960. Caen la mer a confié ce projet au bailleur « La Caennaise ». Livraison programmée au deuxième trimestre 2013.

Le nouvel immeuble, dessiné par le cabinet d'architectes Florence et François Jacquemard, sera un bâtiment basse consommation.

Le contexte

Construit en 1960, le bâtiment actuel - transféré à Caen la mer, en 2003, au titre de la compétence « habitat » - ne répond plus aux normes d'accueil et de service aux résidants. Après étude de plusieurs scénarii, l'option de faire construire un nouveau bâtiment plutôt que de rénover l'ancien a été prise par Caen la mer. Cette solution permet de maintenir l'accueil pendant les travaux. C'est La Caennaise qui sera le maître d'ouvrage du projet pour le compte de l'agglomération, qui en sera le locataire.

Le projet

Derrière la gare SNCF, le site retenu est à quelques pas du bâtiment actuel, en contrebas. Le nouvel immeuble, dessiné par le cabinet d'architectes Florence et François Jacquemard, sera un bâtiment basse consommation (BBC). « Parfaitement intégré dans son quartier et la vie des habitants, le futur Cap Horn sera bâti sur trois niveaux. L'accueil des résidants se fera par une passerelle, accessible depuis la Demi-Lune. Les résidants (36 hommes seuls) seront logés en chambre individuelle avec salle de bains et disposeront d'un réfectoire, d'une salle TV et d'espaces communs. »

Le calendrier

Le début des travaux est envisagé pour le mois d'avril 2012. Les premiers résidants seront accueillis dès l'été 2013. Le bâtiment, assez original compte tenu des contraintes du site, se remarquera par son esthétisme et ses fonctionnalités.

Le budget

Le coût du futur Cap Horn est de 2,8 millions d'euros TTC. La construction du bâtiment a bénéficié de subventions à hauteur de 1,3 million d'euros (dont 1 million de financement de l'État) et du portage du foncier par l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), au titre du fonds de minoration foncière, auquel participent la Région Basse-Normandie, la Ville de Caen et Caen la mer (180 000 €). Enfin, la contribution de Logiliance Ouest (organisme collecteur et gestionnaire du 1% Logement dans le département) prend la forme d'un prêt de 1 million d'euros au taux préférentiel de 1%.

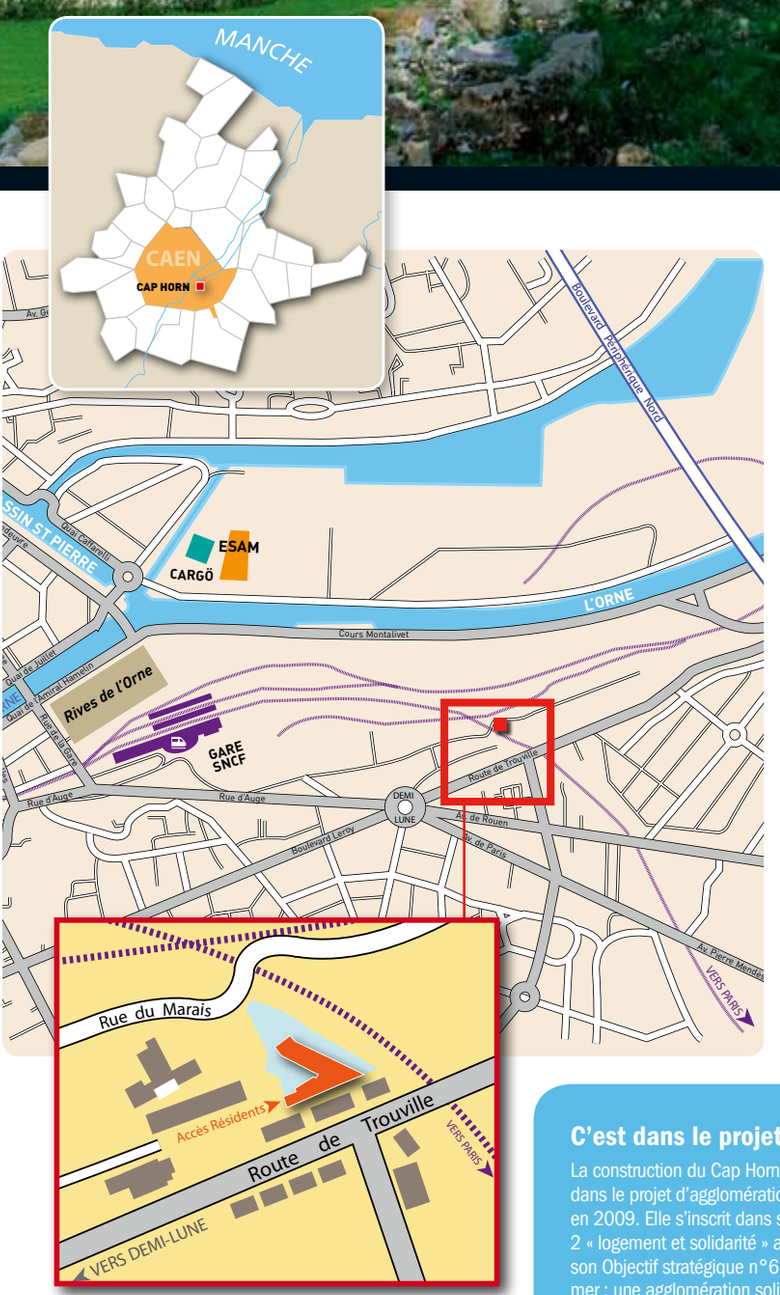

C'est dans le projet !

La construction du Cap Horn entre dans le projet d'agglomération adopté en 2009. Elle s'inscrit dans sa Priorité 2 « logement et solidarité » au titre de son Objectif stratégique n°6 « Caen la mer : une agglomération solidaire ».

LION-SUR-MER
JEAN-MARC GILLES – MAIRE DEPUIS 1989

LE MONUMENT DE LA LIBERTÉ

« Qui sait que cette flèche qui s'élève vers le ciel est un cadran solaire ? À la sortie ouest de Lion-sur-Mer, sur la D514, l'ombre de cette haute flèche indique l'heure sur un cadran matérialisé par des pierres au sol. Entre la première et la deuxième pierre, à 7h30 exactement, une dalle rappelle le débarquement de la 41st Royal Marine Commando le 6 juin 1944. Ce cadran solaire, conçu par deux artistes de Bernières-sur-Mer, commémore la libération de la ville le 7 juin. Il a été inauguré en 1994, pour le 50e anniversaire du Débarquement, en même temps que le char britannique Churchill Avre qui se trouve à côté. Nous n'avions pas de monument avant 1994. Pour accueillir le char, remis en état en Angleterre, la commune a aménagé cet espace commémoratif, ainsi qu'un parking et un giratoire. Nous avons voulu un monument hors du commun. Aujourd'hui, nous sommes fiers que ce cadran solaire rappelle le temps du sacrifice des soldats alliés. »

CAEN : PASSAGES DE TÉMOINS # 3

© F. Decaens, ville de Caen

La 3e édition du festival littéraire de la ville de Caen se déroule du 9 au 13 mai 2012. Rendez-vous pour quatre jours et trois nuits intenses. Partout dans la ville, des spectacles, des rencontres, des lectures, des expositions, des animations pour les plus jeunes, placés sous le double feu de l'actualité littéraire et d'un thème « Ecrire un monde en crise, écrire un monde en marge », promesse de débats et de réflexions de qualité. La programmation rend hommage à de grandes et singulières figures de la littérature américaine et française comme Jack Kerouac (lecture musicale au Cargö), Ernest Hemingway, Gertrude Stein, Tennessee Williams, Louis Althusser, Françoise Sagan (lecture musicale à la Comédie de Caen) ou Albert Camus (Café littéraire avec Michel Onfray). Sans oublier un important programme dédié à la jeunesse (spectacles, ateliers, rencontres, déambulations) qui se déploie déjà depuis plusieurs semaines à Caen par la présence d'écrivains dans les classes pour des rencontres avant la remise du Prix Passeurs de témoins.

Ifs : requalification de la Plaine

Le chantier de requalification du quartier de la Plaine a démarré en janvier 2012 pour une durée de 6 mois. C'est l'une des opérations phares du projet de renouvellement urbain, réalisé par la ville d'Ifs, avec le soutien de l'Europe, l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), la Région Basse-Normandie et Caen la mer. La rénovation du réseau d'assainissement, des voiries, trottoirs et stationnement, ainsi que le renouvellement du mobilier urbain et des espaces verts, la création de voies piétonnes et cyclistes et l'installation de petites halles couvertes, sont programmés.
Pour en savoir plus : www.ville-ifs.fr/pru.

Hérouville : fête et festival

Edition 2011 du Festival Beauregard.

Avec 70 communautés étrangères, Hérouville-Saint-clair est une ville multiculturelle et le démontre chaque année lors de sa traditionnelle Fête des communautés. Le rendez-vous est donné cette année le dimanche 13 mai, de 12h à 19h, au parc de Beauregard. L'Europe de l'Est et les Balkans seront mis à l'honneur avec une exposition sur l'architecture et un concert, en partenariat avec Balkans Transit. En juillet, le parc sera à nouveau investi, cette fois, par les festivaliers de Beauregard. Pour sa 4e édition, le grand rendez-vous musical se déroule sur trois jours, les 6, 7 et 8 juillet 2012 et devrait dépasser le score de 50 000 participants atteint l'an dernier. Selah Sue, Izia, Pony Pony Run Run, Franz Ferdinand, Metronomy, The Kills, Gossip et Thomas Dutronc sont déjà annoncés.
Programmation complète le 20 mars.

Bénouville : nouveau cœur de bourg

Bénouville a confié à la Shéma l'aménagement d'un nouveau cœur de bourg sur un vaste espace central de 3,4 ha. Ce quartier durable accueillera, autour d'espaces publics partagés, 130 logements mixtes, de typologies variées, des commerces et services de proximité, une résidence seniors et un pôle culturel communal. À terme, un équipement hôtelier pourra compléter le projet. Un concours d'architecte-urbaniste-paysager a été lancé en février. Le lauréat sera connu fin mars.

LES CINÉMAS DE CAEN LA MER FONT UN CARTON !

7e ART - *En 2011, le Café des Images à Hérouville-Saint-Clair et le Lux, à Caen, ont fait le plein d'événements ... et de spectateurs. « Action ! » cette année, pour les deux établissements qui lancent d'importants travaux, avec la participation de Caen la mer.*

Flash-back sur 2011. Avec des poids lourds cinématographiques – Les femmes du 6e étage, Polisse, Intouchables – qui ont tiré le nombre d'entrées dans toutes les salles, mais aussi de petits bijoux d'art et essai qui ont su créer la surprise – La guerre est déclarée, de Valérie Donzelli ou Tomboy, de Céline Sciamma – les écrans de Caen la mer affichent un beau bilan.
A Hérouville-Saint-Clair, le Café des Images a comptabilisé 173 219 spectateurs, soit 26 000 de plus qu'en 2010. « Les événements organisés, comme le Ciné-Club ou nos rendez-vous réguliers avec nos partenaires (jusqu'à 15 soirées par mois) – ont très bien marché », se félicite Geneviève Troussier, la directrice des lieux.
Idem au Lux, à Caen, qui enregistre une augmentation de 2,7 % du nombre de ses entrées, avec 160 000 spectateurs, après une année 2010 déjà embellie par les 50 ans de la salle. « Avec 23 000 spectateurs à lui seul, le festival « Enfants des Cinés » est un des beaux succès de l'année », souligne l'équipe.
Clap de lancement. En 2012, les deux établissements vont connaître d'importants travaux, avec le soutien de Caen la mer.

LE RENOUVEAU DU LUX

Le monde à l'envers : l'entrée du Lux va être totalement inversée (la caisse se trouvera désormais à gauche, le vidéo-club et la cafétéria à droite), pour un meilleur accueil et une animation renforcée du hall. Le bâtiment subira également d'importants travaux de rénovation, à l'intérieur comme à l'extérieur, qui débuteront en mai 2012. A l'intérieur, changement de décor avec Pierre Magnier (créateur) et Vincent Deslandes (décorateur de cinéma), à partir de l'ancien matériel 35 mm du Lux, passé au numérique l'an passé. Les façades seront elles aussi rénovées et arboreront désormais le « rouge » si caractéristique du Lux. Une rampe d'accès sera également aménagée pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux - d'un montant total de 365 000 € et accompagnés par Caen la mer à hauteur de 35 000 € - devraient s'achever en octobre 2012.

CAFÉ DES IMAGES : RÉOUVERTURE DE LA CAFÉTÉRIA

Le Café des Images va retrouver son espace de rencontre. Rénovation, changement de déco, de mobilier : les travaux, qui viennent de débuter en mars, permettront une réouverture de la cafétéria en septembre prochain. « Il est pour l'instant envisagé par Caen la mer et l'Association Café des Images que la gestion soit confiée en direct à l'association », explique Geneviève Troussier.
Une seconde tranche de travaux, pour rénover le bâtiment (intérieur et extérieur) ouvert en 1978, suivra au 1er trimestre 2013. Mise aux normes thermiques, accès pour les personnes à mobilité réduite, rénovation des huisseries, nouvelles baies vitrées... C'est un Café des Images comme neuf que ses spectateurs retrouveront dès 2013. Le montant de l'ensemble des travaux est estimé à 1,2 million d'euros TTC, auquel Caen la mer devrait participer à hauteur de 763 000 euros.

9e ART

Ça planche à la Pierre-Heuzé !

En 2012, la bibliothèque de la Pierre-Heuzé (Caen) mise sur le 9e art et décline tout un projet autour de la bande dessinée. Après l'atelier de colorisation en février, rendez-vous jusqu'au 30 mars pour voir l'exposition autour de l'album " Un homme est mort ". Au total, 19 reproductions et 28 documents encadrés autour de cet ouvrage de Kris et Etienne Davodeau, sur l'histoire vraie du cinéaste René Vautier, appelé à Brest par la CGT dans les années 1950 pour réaliser l'un des premiers films d'intervention sociale. Un événement qui se prolongera avec la venue de Kris à la bibliothèque, le 25 avril prochain à 18h30 pour une rencontre avec le public, puis par un atelier de création BD, du 4 au 13 avril 2012 (sur réservation).

Renseignements et inscriptions au 02 14 37 29 81

L'ORGUE A SON FESTIVAL À CAEN

MUSIQUE - *Après une pause de quelques années, le Festival international d'orgue revient, du 22 au 29 juin 2012. Pour Caen la mer, l'orgue fait partie du patrimoine.*

Créé en 2000, peu après l'inauguration de l'orgue de l'église Saint-Pierre, il avait disparu en 2006 sous sa forme de festival, les concerts d'orgue se retrouvant répartis sur l'ensemble de la saison de l'Orchestre de Caen. Plébiscité par le public, il revient et change de dates. Désormais le Festival international d'orgue a lieu aux premiers soirs de l'été, « lorsque nos églises sont baignées d'une douce lumière », sourit Stéphane Béchy, son directeur artistique.

La relation entre les Normands et l'orgue est de l'histoire ancienne. Les bois servant à sa fabrication arrivaient de Scandinavie vers la Baie de Seine. Les facteurs d'orgue se sont installés à proximité, et les orgues sont naturellement entrés dans le patrimoine local. Haute et Basse-Normandie possèdent des pièces magnifiques. « À Caen, le Cavaillé-Coll de Saint-Etienne est renommé dans le monde entier et compte parmi les chefs-d'oeuvre de ce facteur de génie du XIX^{e} siècle », précise Stéphane Béchy. Le festival permet aussi d'entendre les instruments de Jean-François Dupont, facteur d'orgue normand, au sein des églises Saint-Pierre et Saint-André.

Seul instrument ayant le statut d'immeuble, puisqu'il est solidaire des murs, objet du patrimoine, populaire par nature car accessible à tous, l'orgue a connu sa période de gloire dans les années 1970. Dans la foulée, beaucoup d'instruments ont été rénovés. Depuis, il a toujours conservé un public de passionnés, parmi lesquels nombre d'organistes amateurs. Ils auront le plaisir d'entendre pendant le festival des musiciens venus du monde entier.

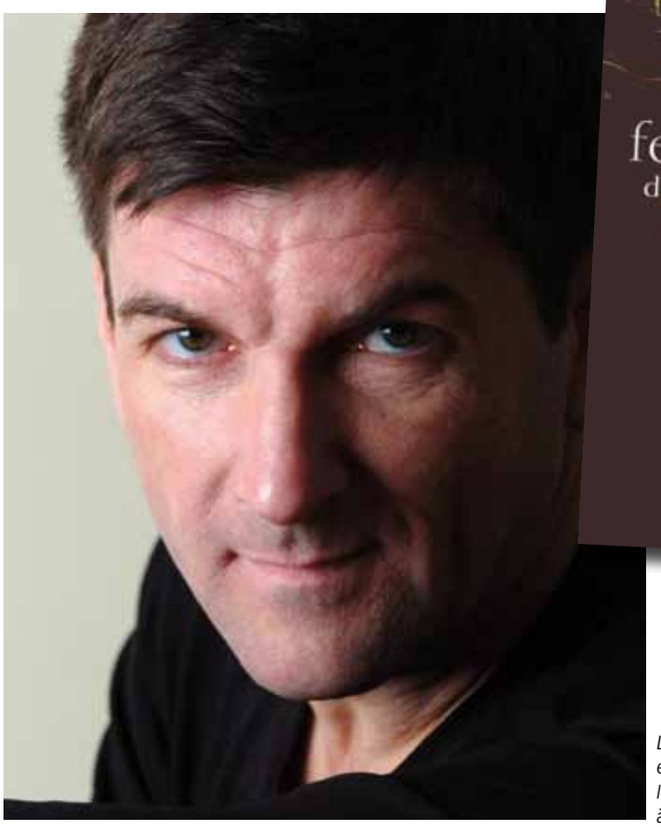

Luc Beauséjour, orgue et clavecin, en concert le dimanche 24 juin à l'église Saint-André.

L'affiche du festival.

PRATIQUE
Toute la programmation
sur www.orchestredecaen.fr

PRATIQUE ARTISTIQUE ET HANDICAP

Permettre l'accès des pratiques artistiques aux personnes en situation de handicap est une priorité pour le Conservatoire de Caen la mer. L'adaptation des locaux et des cursus, en application de la loi de 2005, facilite l'accueil des publics spécifiques. Mais la réussite de cette intégration passe aussi par une réflexion sur la nécessaire adaptation des pratiques pédagogiques. Les rencontres nationales interprofessionnelles des 24 et 25 mai 2012 seront l'occasion de découvrir de nouveaux outils pédagogiques, fruit d'expérimentations et de recherches associant artistes, pédagogues, chercheurs, techniciens et utilisateurs. Traditionnels ou high-tech, du plus simple au plus complexe, ils permettent à l'enseignant d'inventer les réponses à des situations pédagogiques singulières. Selon un parcours alternant réflexion et mises en situation, chaque participant pourra envisager la manière et les moyens d'adapter son enseignement ou le projet pédagogique de sa structure.

Renseignements
Centre de Ressources Handicap musique danse théâtre
– Conservatoire de Caen –
Mail : l.lebouteiller@agglo-caen.fr

Inscriptions en ligne au Conservatoire

C'est nouveau : les inscriptions pour la rentrée de septembre 2012 au Conservatoire de Caen la mer peuvent se faire en ligne, et ce, dès à présent, en cliquant sur ***www.caenlamer.fr/conservatoire***
Pour les personnes ayant au moins un an de pratique musicale les concours d'entrée (cycles I, II, III ou spécialisé) se dérouleront le lundi 2 juillet 2012.

Renseignements
www.caenlamer.fr/conservatoire
02.31.30.46.70
inscription-conservatoire@agglo-caen.fr

L'ÉLITE DU HOCKEY JOUE À CAEN

HOCKEY SUR GLACE - *Samedi 14 avril 2012, la patinoire de Caen la mer reçoit l'équipe de France masculine pour une rencontre amicale avec l'Italie.*

Un « cadeau de remerciement » de la Fédération française de hockey, après l'accueil chaleureux des championnats du monde féminin en avril 2011. L'équipe de France féminine a déjà fait les honneurs de la patinoire de Caen la mer le 17 février dernier, face au Kazakhstan avec une belle victoire. Place aux Bleus en avril. La rencontre France-Italie est inscrite au programme des matches préparatoires de l'équipe nationale pour les Mondiaux de Helsinki en mai 2012. Un joueur caennais, Jérémie Romand, pourrait faire partie de la sélection et rejoindre ainsi un ancien joueur formé au Hockey Club de Caen (HCC), passé cadre de l'équipe de France, Damien Fleury. La rencontre promet d'être belle : les deux équipes font partie des petites nations qui évoluent au plus haut niveau mondial et auront à cœur de garder leur place.

PRATIQUE

France-Italie, samedi 14 avril à 20h
Billet en vente en ligne (www.hockeyclubcaen.fr) ou au bureau du HCC, au premier étage de la patinoire.
Tél. 02 31 38 86 42

© Xavier Lainé / FFHG

LION-SUR-MER AUSSI A SON GRAND ÉCRAN

CINEMA - *A l'initiative de la mairie de Lion-sur-Mer, relayée par l'Office du tourisme, depuis juin 2009, le cinéma Le Trianon propose une programmation sur l'année [1].*

Grâce à une équipe de bénévoles motivés et l'implication de la mairie (soutien financier et mise à disposition du cinéma), le Trianon compte de plus en plus de fidèles. En 2011, 162 séances ont été proposées, suivies par 3 245 spectateurs, originaires de Lion-sur-Mer et des communes voisines. La programmation est assurée par le cinéma Lux. La salle d'art et essai de Caen la mer propose des films récents et variés avec une avant-première mensuelle et des soirées à thème. Elle harmonise la programmation avec celles des autres salles qu'elle accompagne (Le Foyer de Douvres-la-Délivrande, Le Cabieu de Ouistreham et L'Entracte de Falaise). À l'instar des autres salles de Caen la mer (LUX et Café des Images), le Trianon procèdera à la numérisation de sa salle au cours de l'année 2012.

[1] Le mardi à 20h30 et le vendredi à 18h30 et 21h. Séance supplémentaire le samedi entre le 14 juillet et le 15 août.

Renseignements
Le Trianon, boulevard du Calvados à Lion-sur-mer
http://lionsurmer.cine.allocine.fr

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS - ADRESSES ET CONTACTS

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional, Musique et Danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre @agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, quai Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville-sur-Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque du Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert @agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
4, rue des Boutiques
Mail :
bibliotheque.foliecouvrechef@ agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere @agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gal-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie @agglo-caen.fr

Bibliothèque de Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze @agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Grâce-de-Dieu
Espace Malraux
Tél. : 02 14 37 29 82
Mail :
bibliotheque.gracededieu @agglo-caen.fr

Bibliothèque du Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix @agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard
14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-St-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail :
bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade
François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli-ifs@agglo-caen.fr

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 51
14202 Hérouville-Saint-Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail :
contact@espace-jean-vilar.com

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ADRESSES ET CONTACTS

Patinoire
8, rue Jean-de-la-Varende
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40
Serveur vocal :
02 14 37 29 70
Mail :
patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42, rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail :
piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60, avenue Père-Charles-de-Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@ agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@ agglo-caen.fr

LE PLEIN D'ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES !

PISCINE DU CHEMIN-VERT - *Pendant les vacances de printemps, la piscine du Chemin-Vert (Caen) organise de nombreux stages et activités. Le plus dur, c'est de choisir !*

STAGES ADULTES

· **Natation :** perfectionnement
Travail sur 3 à 4 nages, les 11 et 13 avril, de 12h à 13h
6 € - sur réservation (groupe de 12 personnes maximum).

· **Natation sportive :** entraînements
Travail sur 3 à 4 nages,
les 10 et 12 avril, de 7h30 à 8h30
6 € - sur réservation (groupe de 12 personnes maximum).

· **Course à pied et aquajogging**
Les 10 et 12 avril, de 12h à 13h
6 € - sur réservation (groupe de 12 personnes maximum).

· **Eutonie**
Respiration et relaxation dans l'eau
Les 16, 19 et 21 avril à partir de 12h.
Sur réservation.

· **Aquagym**
Les 11, 13, 18 et 20 avril, de 12h15 à 13h00

STAGES ENFANTS

· **Jardin d'enfants**
4 séances de 45 min. pour découvrir de manière ludique et se familiariser avec le milieu aquatique. Pour les enfants de 4-5 ans.
Les 16, 17 et 19 avril de 11h45 à 12h30 et le 18 avril de 9h15 à 10h.
23,70 € – sur réservation (groupe de 6 enfants maximum)

Apprentissage et perfectionnement
Stage en 10 leçons collectives pour les enfants de 6 ans et plus.
Du 10 au 21 avril, de 9h à 9h30
46 € - sur inscription

SANS OUBLIER...

De nombreuses animations ponctuelles et gratuites
(grand toboggan, jeux, etc.),
du 10 au 13 avril, de 15h à 16h.

PRATIQUE

Piscine du Chemin-Vert
42, rue de Champagne
Tél. 02 31 73 08 79
Plus d'infos et horaires d'ouverture sur www.caenlamer.fr
(rubrique Etablissements)

ÉSAM

PRINTEMPS BALKANIQUE, ARTISTES CROATES

Dans le cadre de la 7e édition du Printemps balkanique consacrée cette année à l'Etincelante Croatie, Transat Vidéo et l'ésam Caen/Cherbourg consacreront, du 14 mai au 15 juin 2012, une exposition à David Maljkovic, Damir Ocko et Marko Tadic dans la grande galerie de l'école. Les trois artistes croates représentent parfaitement la scène artistique croate des dix dernières années. Une scène dynamique, proche de nous d'un point de vue géographique, mais encore peu connue en France. L'occasion, donc, de la découvrir.

> Du 14 mai au 15 juin 2012, du lundi au vendredi de 12h à 17h30 (le jeudi jusqu'à 19h30) – Grande galerie d'exposition, ésam, site de Caen. Entrée libre.

BIBLIOTHÈQUE D'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

MUSIQUE !

D'avril à juin 2012, la bibliothèque d'Hérouville se met au rythme de la musique. Au programme : une lecture musicale pour les tout-petits, le 18 avril (à 10h15) avec le multi-instrumentiste Mario Motte, un « apéro-musiko » pour échanger et partager sur ses morceaux préférés le 27 avril (18h) avec la Maison de la Musique, L'Heure des p'tites oreilles, le 20 juin (10h15), moment d'éveil musical pour préparer la Fête de la musique avec les plus jeunes. Rendez-vous aussi au Cargö avec une exposition photo des groupes qui ont fait la vie de la salle des musiques actuelles depuis ses débuts (du 1er au 28 juin – sous réserve). En point d'orgue, rendez-vous à la Fête de la musique, le 21 juin 2012, avec les partenaires de la bibliothèque !

> Informations, horaires, réservations au 02 14 37 28 60 et sur www.caenlamer.fr

Marie-Christine Galinou a toujours " quelque chose à inventer pour permettre aux gens d'exister ".

Agitée du social

Présidente de l'association Itinéraires depuis 12 ans, Marie-Christine Galinou consacre sa vie à l'action sociale et la lutte contre l'exclusion. Elle n'a pas attendu le manifeste de Stéphane Hessel (1) pour s'indigner. Et surtout pour agir.

CARNET

Née à Château-Gontier (Mayenne) en 1944, *Marie-Christine Galinou étudie les sciences de l'éducation à l'université de Rennes. Elle suit son mari qui achève sa formation à la SMN et décroche à 22 ans son premier emploi aux Papillons Blancs d'Houlgate, auprès d'enfants handicapés. Elle passe le diplôme d'éducateur spécialisé et exerce pendant huit ans dans différents établissements (Camille Blaisot, La Charité, Action éducative en milieu ouvert) avant de prendre la direction d'un foyer de jeunes filles à Laval, de 1973 à 1983. Elle rejoint ensuite l'Institut régional du travail social d'Hérouville-Saint-Clair, comme formatrice d'éducateurs puis d'assistantes sociales, enfin responsable des stages et de la formation professionnelle.*
Elle prend sa retraite en 2007 à 63 ans.

Elle dit qu'elle est « une emmerdeuse » et, de surcroît, « curieuse comme une vieille chatte ». Elle répète à l'envi que « tant qu'il y a de l'eau à courir, on navigue ». Il paraît que ça lui vient de ses racines bretonnes, du côté de sa mère. Elle insinue aussi qu'elle laisserait bien sa place à la tête de l'association Itinéraires. Mais là, plus personne ne la croit. Marie-Christine Galinou a construit sa vie sur l'idée que le monde ne peut avancer en laissant à la marge une partie de ses concitoyens. Son premier emploi, à 22 ans, l'amène auprès des jeunes handicapés dans les années 1970 – « on les appelait les débiles à l'époque ». Elle n'avait pas encore imaginé faire carrière dans le social. En une semaine, elle est convertie et s'inscrit pour le concours d'éducateur spécialisé, métier qu'elle exerce pendant huit ans, avant de prendre la direction d'un foyer de jeunes filles présentant des troubles du comportement, à Laval. Dix ans plus tard, elle est appelée comme formatrice à l'Institut régional du travail social, à Hérouville-Saint-Clair. C'est là qu'elle termine sa carrière professionnelle. En parallèle, « pour garder un pied sur le terrain », elle s'investit dans la vie associative. On la retrouve à la tête d'Artec, l'atelier d'imprimerie des détenus de la prison de Caen, secrétaire de l'ATFS, association pour les thérapies familiales systémiques et à Itinéraires, dont elle prend la présidence en 2000.

Capacité d'indignation

L'association Itinéraires gère des établissements d'accueil et de réinsertion sociale sur l'agglomération caennaise, un service d'accompagnement social, un centre d'accueil des demandeurs d'asile, un atelier d'insertion (lire ci-contre)... Sa présidente est convaincue que l'action sociale doit être soutenue par la société civile, « à partir d'une éthique basée sur le profond respect de la personne accueillie et la foi en sa valeur ». Ainsi se justifie le pluriel d'Itinéraires, « car à chacun correspond un parcours adapté, spécifique ». Ce que nient, de son point de vue, les pouvoirs publics, en cherchant à « imposer un modèle uniforme. Depuis quelques années, on assiste à une déconstruction financière et organisationnelle de l'action sociale. La baisse de 10% des subventions remet en cause nos actions ».
Serge Folliot, le directeur d'Itinéraires, apprécie certes « l'ossature professionnelle » de Marie-Christine, mais, dit-il, « elle est là à un autre titre : en tant que femme, citoyenne, militante, pour poser un acte politique, au sens large du terme. » Son équipe loue « sa capacité d'indignation qui est pour nous un sacré moteur ». Indignée, elle l'est. Mais sa révolte devant l'intolérable la conduit à y répondre de manière pragmatique et raisonnable. Elle revendique la prise de risque contre l'inaction, l'imagination au pouvoir. « Quand je suis en colère, j'agis, sourit-elle. Il y a toujours quelque chose à inventer pour permettre aux gens d'exister, d'être reconnu et de se développer. »
La vitalité de La Chiffo lui donne raison. L'atelier d'insertion récupère, traite et remet en vente des vêtements et meubles recyclés. Elle a ouvert en juillet dernier une deuxième boutique à Caen (2), et signé une convention avec Caen la mer pour gérer la collecte de 80 conteneurs sur l'agglomération, avec de nouveaux emplois à la clé. « Des idées, on en a plein la tête », conclut la présidente. Résolument positive.

(1) « Indignez-Vous ! », Indigène éditions, 2010.
(2) La Chiffo, rue Laumonnier et rue de Trouville (nouvelle boutique) à Caen.

L'association Itinéraires *est née en 1995 de la fusion de deux associations caennaises plus anciennes, Fares et Abri, en charge de l'accueil d'urgence des femmes. Elle vise à apporter à « toute personne isolée, avec ou sans enfants, en situation de détresse, une aide matérielle, morale et psychologique, lui permettant de surmonter ses difficultés et de trouver sa place dans la société ». Pour mettre en œuvre sa mission, Itinéraires s'appuie sur un réseau de structures d'accueil (centre d'hébergement et de réinsertion sociale, foyer d'urgence, maison relais) à Caen et Lisieux, un Service d'accueil et d'accompagnement social et un Centre d'accueil des demandeurs d'asile. Elle gère également « La Chiffo ».*